MV/AM Nº 2076 , /RIF/M.

11 En cas de disparition, la date de décès est remplacée par la mention «Disparu».

La nomination a paru au J. O. du

NOTIFICATION.

Références: Décret nº 47-1956, du 9-9-1947;

- I. M. nº 437-CAB CIV. du 17-10-1947;

CO
- I. M. nº 449-CAB/CIV, du 21 10-1947;
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
— C. M. nº 235 CAB-FA/FFCI, du 5-2-1948
- 5 ∩∩T 10/0
Par arrêté en date du - 5 OCT. 1949
sieur le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées "Guerre"
sur proposition de la Commission Nationale d'Homologation, a pro-
noncé l'homologation au grade de ADJUDANT
u titre de la Résistance intérieure française,
en faveur de M. MONNET Marcel
in layeur de M. Molinia Marcol
Né le 6 AVRI D 1 909
MORT POUR LA FRANCE, le (1) I3 MAI 1945
T DECEMBER TOAS
Date de prise de rang : I DECEMBRE 1943
4 / OCT 10/0
Fait à Paris, le 14 OC 1 19 ENSEI
P. Le Secrétaire d'Etat et par del égation
Pour le Géréras Directeor
Chef du Colombia